

LE CATHOLICISME AUX INDES⁽¹⁾

Pie XI recevant, l'année dernière, les membres du Conseil Supérieur de la Propagation de la Foi, disait qu'il éprouvait une grande joie en constatant le développement de l'activité missionnaire ; qu'il était bien obligé, cependant, de reconnaître qu'une grande partie du monde n'en restait pas moins plongée en des ténèbres épaisses, et que tout le bien que l'on réussissait à réaliser n'était, hélas ! qu'une goutte d'eau brillant à la surface d'un océan toujours intact. Constatation surprenante et absolument vraie. Les statistiques, en effet, nous révèlent que sur un milliard sept cent millions d'êtres humains, population globale du monde, il y aurait près d'un milliard douze millions de non-baptisés, païens et musulmans, quinze millions de juifs, deux cent douze millions de protestants, cent cinquante millions de schismatiques et environ trois cent quatre millions de catholiques. Par l'analyse de ces chiffres on voit que les païens forment la presque totalité de la population de l'Inde, de la Chine et du Japon.

Ainsi, si nous nous arrêtons plus spécialement à l'Inde, nous trouvons que cet empire renferme environ 324 millions d'habitants, dont 220 millions d'hindouistes, 69 millions de musulmans, 13 millions de bouddhistes, 16 millions et demi d'animistes ou de sectateurs de religions diverses, enfin 5 millions et demi de chrétiens dont 3 millions de catholiques.

(1) Au cours de l'année 1928, M. l'abbé I. Caron a fait un long voyage en Australie et aux Indes. Il a rapporté, de ce dernier pays, de très personnelles et intéressantes impressions. Il a bien voulu les réserver aux lecteurs du *Canada français*. Nous en commençons aujourd'hui la publication. Tous nos remerciements à notre distingué collaborateur.—N. D. L. R.

LES ORIGINES

Le christianisme fut apportée aux Indes par l'apôtre saint Thomas. Les traditions locales sont positives sur ce point et un fait assez étrange semble les confirmer ; c'est la présence sur la côte du Malabar d'une population chrétienne de rite oriental. Saint Thomas serait débarqué sur cette côte et y aurait fondé sept églises. Poursuivant son chemin, il aurait évangélisé d'autres parties de l'Inde et serait venu à Méliapour, un peu au sud de Madras, où il aurait été martyrisé, en l'an 67. Des évêques auraient succédé au grand apôtre sur la côte du Malabar et à Méliapour, et de belles chrétientés y auraient existé pendant de longues années. Presque décimées par de violentes persécutions, ces chrétiens auraient reçu, vers le milieu du cinquième siècle de l'ère chrétien, un renfort puissant par la venue de nombreux Syriens de la Mésopotamie, qui ne voulaient pas vivre sous la domination musulmane. C'est alors que la liturgie chaldéenne se serait introduite dans l'Inde. Des prêtres nestoriens accompagnant les marchands perses qui allaient aux Indes ne tardèrent pas à gagner au schisme ces Syriens et les descendants des chrétiens de saint Thomas. Des évêques, envoyés par le patriarche nestorien d'Antioche, s'établirent au milieu d'eux et les gouvernèrent jusqu'à l'arrivée des Portugais. Ils eurent même des évêques indigènes et Saint-François Xavier fait l'éloge de l'un d'eux, Mar Jacob, dans une lettre adressée, le 26 janvier 1549, à Jean de Portugal.

SAINT FRANÇOIS-XAVIER

Lorsque le grand apôtre des Indes et du Japon débarqua à Goa, le 20 septembre 1542, il y trouva un évêque portugais, Juan de Albuquerque, suffragant de l'évêque de Funchal, dans les îles Madères, et dont la juridiction s'étendait du Cap de Bonne-Espérance aux rivages de la Chine. Les Portugais, établis sur la côte du Malabar, s'occupaient fort peu

de catéchiser les indigènes avec lesquels ils avaient lié des relations de commerce. Quelques religieux franciscains les avaient suivis; ils avaient eu peu de succès auprès des hindous. D'ailleurs, la cupidité, l'arrogance, l'immoralité des commerçants portugais étaient plutôt de nature à éloigner les âmes qu'à les attirer.

Saint François-Xavier ne séjourna pas longtemps à Goa. Impuissant à y faire quelque bien, il songea qu'il se devait plus aux infidèles qu'aux Portugais corrompus.

Il descendit la côte occidentale de l'Inde et s'arrêta à l'extrémité de la péninsule, sur la côte de la Pêcherie. Pays inhospitalier par excellence. Le thermomètre y descend rarement au-dessous de 80 degrés, même, dans la saison de la mousson. Sur le rivage sablonneux, au milieu des plantations de cocotiers et de palmiers habitent les Paravers, les pêcheurs de perles. Ils devaient être, au temps de saint François-Xavier, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, fort religieux, mais superstitieux à l'excès.

C'est, en effet, sur leur côte que s'élève un des plus grands temples de l'Inde, celui de Ramesvaram, dédié au dieu Siva. Tout le pays est rempli de pagodes où figurent des dieux à l'aspect hideux.

C'est dans cette contrée que saint François-Xavier erra pendant plus de deux ans. Accompagné d'un catéchiste indigène, il allait d'un village à l'autre, instruisant à la hâte ceux qui se présentaient, faisant couler l'eau régénératrice sur le front des néophytes. Il en baptisa plusieurs milliers. (1) Puis, ne croyant pas la moisson mûre dans les provinces de l'intérieur, il traversa à Ceylan. De là, il alla à Malacca, d'où il s'embarqua pour la Chine et le Japon. Il ne devait pas revoir ses chers Paravers. Le 27 novembre 1552, il expirait

(1) On a beaucoup exagéré le nombre des païens convertis par saint François-Xavier. D'après un article publié dans le *Catholic Leader*, de Madras (7 novembre 1929), il aurait baptisé pendant son séjour aux Indes, 25,000 personnes, en comprenant dans ce nombre les enfants nés de parents déjà chrétiens.

dans l'île de Sancian, aux portes de cette Chine où il n'avait pu pénétrer.

LES MISSIONS DES JÉSUITES

Le grand apôtre laissait des successeurs, des jésuites comme lui. " Ils se précipitèrent en foule par la brèche qu'il avait ouverte. Moins de cinquante ans après ils avaient aux Indes, deux grandes provinces. Plus de 400 jésuites s'y dévouaient, dès 1600, au service du Christ et des âmes."

Jusqu'à là, cependant, on ne s'était préoccupé que de la conversion des castes inférieures et des parias. Personne n'osait approcher les castes supérieures, surtout les brahmes superbes. Ce fut l'œuvre du Père Robert de Nobili, qui se fit brahme parmi les brahmes, afin de les convertir. Il embrassa leur vie de pénitence, étudia leurs livres sacrés et institua deux classes de missionnaires : les uns assujettis comme lui à toute l'étiquette des brahmes ; les autres pouvant fréquenter toutes les classes. Il fonda, en 1608, la mission de Maduré, et quand il mourut, en 1656, cette mission comptait cent milles chrétiens.

Un groupe de religieux, des jésuites également, chassés du royaume de Siam, était venu s'établir à Pondichéry, en 1689.

Louis XIV leur octroya, en 1695, des lettres patentes les autorisant " à fonder des missions dans tous les établissements et comptoirs que la France possédait en ce pays et leur assurant secours et protection dans toutes les missions qu'ils établiraient sur les territoires étrangers ". Ils obtinrent, en même temps, l'autorisation de l'évêque de Méliapour pour exercer leur zèle dans la colonie de Pondichéry. Cela ne suffisant pas à leur soif d'évangélisation, ils se répandirent à l'intérieur du pays et fondèrent, au milieu de sacrifices héroïques, les missions de Carnate et de Maïssour.

L'Inde eut bientôt son premier martyr ; le Père Jean de Britto, supérieur de la mission de Maduré, qui étendit au loin

l'apostolat de ses devanciers et conquit lui-même au Christ les Indiens du Marava, une des régions les plus désolées de l'Inde. Les païens, irrités par les nombreuses conversions qu'il opérât, se saisirent de lui et, le 4 février 1693, il avait la tête tranchée, à Oreirour.

La mort glorieuse de Jean de Britto fut comme le prélude d'une nouvelle évangélisation du sud des Indes. Les païens, entraînés par une force irrésistible, embrassaient le christianisme, et en 1746, dans les trois missions de Maduré, de Maïssour et de Carnate on comptait 400,000 chrétiens.

Ce fut l'âge d'or des missions indiennes. On crut un moment à la conversion en masse de l'Inde. Au nord, les missions dans l'empire des Mongols donnaient les plus belles espérances. Les Capucins, les Franciscains, les Théatins avaient des établissements dans le royaume d'Hyderabad, dans les provinces du Rajpoutana, du Pendjab et jusque dans le lointain Thibet. Les grands empereurs, qui régnaient à Delhi et à Agra se montraient des mieux disposés envers le christianisme. Les missionnaires avaient accès à leur cour, et l'on nous montre encore, à Agra, la salle où Akbar le Grand se plaisait à discuter de questions religieuses avec eux. De Rome, le pape Paul V suivait ce magnifique développement du christianisme chez les nations infidèles et l'encourageait de toutes ses forces. Des événements inattendus allaient anéantir ces belles espérances.

LA DÉFECTION DES CHRÉTIENS SYRIENS

Le Saint-Siège, dès le début de la prédication de l'Évangile dans les Indes, avait tenu à récompenser les services rendus à la foi par les Portugais en accordant aux rois de Portugal le droit de patronage sur toutes les Églises de l'Inde.

En 1557, le diocèse de Goa était devenu archidiocèse avec Cochin et Malacca comme suffragants. On lui ajouta, en 1605, le diocèse de Cranganore, et en 1606, celui de

Saint-Thomas de Meliapour, ce dernier sur la côte du Coromandel. Les rois présentaient à ces sièges et exerçaient, par l'intermédiaire de l'archevêque de Goa, un contrôle sur toutes les communautés chrétiennes de l'Inde. " Nul évêché ne devait être érigé sans leur participation ; nul missionnaire ne pouvait se rendre aux Indes sans leur permission et autrement que sur des navires de leur marine. Bien plus, ils émièrent, à plusieurs reprises, la prétention que les brefs du Pape n'eussent force de loi que lorsqu'ils auraient reçu le placet royal ".

Les inconvénients d'un tel système ne tardèrent pas à se manifester. Les premiers troubles éclatèrent à propos des chrétiens syriens. A la mort du dernier évêque nestorien de l'Inde, l'archevêque de Goa, Alexis de Menezes conçut le projet de ramener au catholicisme les chrétiens nestoriens. Il convoqua, en 1599, à Udiamparur, un synode auquel assistèrent 153 prêtres syriens et environ 600 laïques. L'archevêque eut le bonheur de voir tous les hérétiques revenir à la foi catholique. Dans l'espérance de les attacher définitivement, il leur enleva leur liturgie chaldéenne. On leur donna le calendrier latin, un rituel traduit en grande partie du latin. Les prêtres portugais mirent tout le zèle possible pour latiniser ces chrétiens indigènes, ce qui les mécontenta fort. Mgr Menezes leur donna, en 1601, un premier évêque latin, le Père Francisco Roz, qui s'installa à Cranganore. Un schisme éclata, en 1653, sous l'administration du troisième évêque, Mgr Francisco Garcia, un jésuite ; sur 200,000 Syriens environ, 400 seulement demeurèrent fidèles à l'union. Les chefs des révoltés déclarèrent qu'ils ne se soumettaient pas tant que Mgr Garcia serait leur évêque. Ils demandèrent d'être mis sous la juridiction des Carmes espagnols qui avaient la direction des catholiques latins de la côte du Malabar.

Le Saint-Siège se rendit à leurs prières et un Carme, le Père José de Sebastiani, consacré évêque par le pape Alexandre VII, sous le titre de vicaire apostolique du Malabar,

fut chargé du soin spirituel des chrétiens syriens, avec Cranganore comme résidence habituelle. Les Syriens revinrent en grande partie au catholicisme. Ceux qui refusèrent de se soumettre passèrent sous l'obédience du patriarche jacobite d'Antioche. Celui-ci, en effet, avait envoyé l'archevêque jacobite de Jérusalem, consacrer aux Indes, un évêque schismatique. Son vingtième successeur est mort, à Kottayam, en 1909. L'Église jacobite orthodoxe est aujourd'hui gouvernée par un métropolitain qui réside à Kottayam et par cinq évêques suffragants. Ces dissidents, au nombre de 225,000 environ, passent nombreux au protestantisme, depuis quelques années. Mgr de Sebastiani gouverna avec sagesse les 100,000 Syriens revenus au catholicisme. En 1663, les Hollandais s'étant emparés de Cranganore et de Cochin, il dut quitter le pays, après avoir consacré évêque le plus digne des prêtres indigènes, Mgr Chandy Perambil, qui prit dans la suite le nom d'Alexandre de Campo. Les Carmes revinrent après l'orage, et, un d'entre eux, succéda à Mgr de Campo, en 1676. Le rite syro-malabar, expurgé des erreurs nestoriennes, avaient été, après de longs pourparlers, définitivement accepté à Rome. De 1676 à 1887, quinze évêques Carmes, ayant leur résidence à Verapoly et portant le titre de vicaire apostolique du Malabar, gouvernèrent, sans trop de difficultés, les catholiques syriens du rite syro-malabar.

LA SUPPRESSION DES JÉSUITES

Les Hollandais portèrent un coup terrible aux missions catholiques. Non contents de semer la destruction sur la côte du Malabar, ils étendirent leurs ravages jusque sur la côte de la Pêcherie, où ils brûlèrent les églises des Paravers. Puis, ils interdirent l'exercice du culte catholique et essayèrent de gagner au protestantisme les indigènes. L'invasion des Mahrattes (Indiens du Nord), en 1740, porta la ruine dans les missions de Maduré et de Carnate. Les Jésuites tinrent

tête à l'orage et restèrent à leur poste pendant ces jours de terreur.

Un événement imprévu allait les forcer à tout abandonner. Un ukase du roi de Portugal, en 1754, les chassait des territoires portugais. Attirés à Goa sous un faux prétexte, 127 d'entre eux furent embarqués sur un navire et conduits à Lisbonne, où ils moururent dans les cachots du fort Saint-Julien. Ceux qui restèrent apprirent bientôt, en 1774, la suppression de la Compagnie. Ils disparurent les uns après les autres. Le dernier représentant de la Compagnie dans le Maduré y mourut en 1792. Il n'eut pas de remplaçant, et cette mission resta sans prêtre.

Les missions de Carnate et de Maïssour furent plus favorisées. Les prêtres des Missions Étrangères de Paris s'en chargèrent. Aidés de quelques anciens jésuites, ils continuèrent le travail de leurs prédécesseurs. Pondichéry étant tombé au pouvoir des Anglais, les tracasseries commencèrent, non pas de la part du gouvernement britannique, mais des sectes protestantes qui envahirent le sud de la péninsule.

La décadence s'accrut d'année en année. La Révolution qui grondait en Europe, en dépouillant le clergé de ses biens et en dispersant les communautés de religieux, avait tari la source des aumônes et des vocations. Les missionnaires dispersés sur un immense territoire ne suffisaient plus à la tâche. Ils voyaient passer au protestantisme leurs chrétiens et ne pouvaient rien faire pour enrayer l'apostasie. Des 1,500,000 fidèles que le catholicisme comptait aux Indes, au milieu du XVIII^{ème} siècle, il en restait à peine 500,000 à la fin. Pendant vingt ans, il n'y eut qu'un seul missionnaire au Maïssour, l'abbé Dubois, des Missions Étrangères. Prêtre zélé et doué d'un remarquable esprit d'observation, en même temps qu'il remplissait les fonctions de son ministère, il s'appliqua à étudier les mœurs des Indiens, et consigna le résultat de ses recherches dans un ouvrage célèbre: *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*. Le manuscrit de cet ouvrage fut acheté par la compagnie des Indes, qui

en donna une édition en langue anglaise, en 1816. L'abbé Dubois publia lui-même l'édition française, en 1825. C'est le travail le plus exact et le plus complet qui existe sur cette matière.

LE SCHISME GOANAIS

Le 19^{ème} siècle s'ouvrit sous des auspices favorables pour les missions catholiques. La paix se rétablissait en Europe, l'œuvre de la Propagation de la Foi se fondait, les communications d'un continent à l'autre devenaient plus faciles et surtout plus rapides. Les missionnaires reprenaient peu à peu la route des Indes. Attristé de l'abandon où se trouvaient les catholiques de l'Inde, le pape Pie VI, chargea, en 1795, Mgr Champenois, supérieur de la mission de Pondichéry, de prendre sous sa charge les chrétientés de tout le sud de la péninsule. A cette nouvelle des protestations éclatèrent à Goa. Le clergé goanais s'insurgeait à la pensée que des missionnaires étrangers allaient pénétrer sur son territoire. Afin d'aller au plus vite, l'archevêque de Goa ordonna une multitude de sujets qui n'avaient aucune marque de vocation, aucune formation ecclésiastique et aucune préparation au ministère sacerdotal, et les envoya à la hâte dans les missions du sud. On devine ce que furent ces prêtres improvisés. Le moindre de leurs méfaits fut d'engager une guerre ouverte contre les quelques missionnaires européens qui s'épuisaient au service des indigènes restés catholiques.

Le Saint-Siège devait agir et il agit avec autorité. Grégoire XVI prit un moyen énergique, pour mettre fin aux scandales que le gouvernement portugais ne savait pas empêcher. Il enleva au clergé goanais la charge des missions catholiques de l'Inde et la donna à diverses communautés de religieux. Le 4 juillet 1832, il érigeait le vicariat apostolique de Madras, qu'il confiait aux Bénédictins anglais. En 1834, c'est le Bengale occidental qui est érigé en vicariat apostolique; la Congrégation de la Propagande se chargea d'y envoyer des prêtres. En 1836, la côte du Coromandel est

érigée à son tour en vicariat apostolique et laissée aux soins des prêtres des Missions Étrangères de Paris. Enfin, le 23 décembre 1836, le Pape, complétant son œuvre, érigeait le vicariat apostolique du Maduré, dont il confiait la direction aux jésuites français. Quatre Pères se rendirent immédiatement au Maduré. Mais, en face de l'obstination des prêtres goanais ils durent retraiter.

Le gouvernement portugais avait protesté aussitôt contre l'érection des vicariats apostoliques, et un religieux augustin, Antonio Texeira, nommé par la reine de Portugal, évêque de Meliapour, avait, sans aucun titre, pris possession de son siège. Grégoire XVI lança alors la Bulle *Multa praeclare*, du 14 août 1838, qui supprimait la juridiction des évêques portugais sur les territoires attribués aux vicaires apostoliques. Les Portugais refusèrent de se soumettre et organisèrent le " Schisme de Goa ". Il y eut une détente en 1843. Le Saint-Siège, de concert avec la couronne de Portugal, donna un nouveau titulaire au siège de Goa. Avant de quitter Lisbonne il s'engagea à observer les décrets du Pape ; mais, à peine arrivé à Goa, le nouvel élu oublia ses promesses et combattit de toutes ses forces l'autorité des vicaires apostoliques. Ces derniers, s'appuyant sur les directions reçues de Rome, résistèrent opiniâtrément à toute ingérence du clergé portugais et montèrent à l'assaut des places occupées par le schisme. En 1844, Mgr Bonnaud, des Missions Étrangères, et vicaire apostolique de la côte de Coromandel, qui avait beaucoup travaillé pour faire accepter par les catholiques indigènes la bulle *Multa praeclare*, convoqua, à Pondichéry, un synode où on prit d'importantes décisions. On s'y occupa longuement de la fondation de séminaires pour le recrutement et la formation d'un clergé indigène.

L'année suivante Mgr Bonnaud obtenait la division de son vicariat et l'antique mission de Maïssour était partagé en trois vicariats : Pondichéry, Mysore et Coïmbatore, qui eurent chacun leur évêque, cinq ans plus tard. En cette même année (1845) les missionnaires de saint François de

Sales, d'Annecy, venaient prendre possession de la mission de Vizagapatam, séparée du vicariat de Madras ; le 3 avril 1850, le vicariat apostolique de Vizagapatam était créé.

Les Jésuites français étaient de nouveau rentrés au Maduré ; le 29 juin 1847, le supérieur de la mission, le Père Alexis Canoz recevait la consécration épiscopale, à Trichinopoly, avec le titre de vicaire apostolique du Maduré.

Dans l'Hindoustan, les Pères Capucins continuaient leur pénible travail. Toute la partie de l'Inde située au nord du Gange et s'étendant jusqu'aux pieds de l'Himalaya, leur était confiée. Un vicaire apostolique résidait à Agra depuis 1820. Afin de partager la besogne, Grégoire XVI divisa cet immense territoire et établit, le 7 février 1845, le vicariat apostolique de Patna, qui embrassa toute la partie orientale de l'Hindoustan. Une nouvelle mission était formée dans le Bengale oriental. Confiée aux Pères de Sainte-Croix, elle fut érigée en vicariat apostolique, le 1er février 1850 ; son premier évêque, Mgr Dufal, n'arriva à Dacca qu'en 1860.

Continuant l'organisation commencée par Grégoire XVI, Pie IX séparait en deux, le 12 mars 1853, l'ancien vicariat apostolique de la côte du Malabar, et en formait les deux vicariats de Verapoly et de Quilon, qui restaient sous la direction des Carmes espagnols. La partie nord du Malabar et le sud du Carnate furent réunis, le même jour, pour former le vicariat apostolique de Mangalore.

Enfin, le 8 mars 1854, un immense vicariat était démembré de Bombay, celui de Poona. Ces deux vicariats, confiés d'abord aux Capucins, furent cédés aux Jésuites allemands, en 1858. Les vicaires apostoliques organisèrent rapidement les missions confiées à leur soin. Des communautés furent appelées d'Europe et se chargèrent de l'éducation des indigènes ; des hôpitaux, des orphelinats se bâtirent un peu partout. En 1844, le collège fondé à Negapatam par les Jésuites et qui devait être transporté à Trichinopoly, en 1882, ouvrait ses portes aux enfants des hautes castes. Une nouvelle ère de prospérité s'annonçait pour les missions de l'Inde.

Le clergé goanais ne désarmait pas. Il intriguait de toutes façons pour empêcher les catholiques de passer sous la juridiction des vicaires apostoliques. Il était d'ailleurs soutenu par le gouvernement portugais. "Le 9 mai 1853, Pie IX, en un langage sévère, rappela les schismatiques à l'obéissance ; mais la Chambre des députés de Lisbonne, par un vote du 20 juillet 1853, déclara que l'acte du Pape était invalide, parce qu'il était dépourvu du placet royal et que les ecclésiastiques rebelles avaient bien mérité de la patrie."

Le seul remède au schisme était de conclure une entente avec le Portugal. Le 21 février 1857, un concordat était signé entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais. D'après ses dispositions, les diocèses portugais devaient être délimités de nouveau et le Pape accordait à l'archevêque de Goa une juridiction extraordinaire sur tous les fidèles qui, à la date de la signature du concordat, ne s'étaient pas encore soumis. Ce concordat reçut la sanction du roi de Portugal, mais Pie IX décida d'en retarder l'exécution. Afin de se rendre compte de la situation, il chargea Mgr Bonnaud, vicaire apostolique de Pondichery, de faire la visite de toutes les chrétientés de l'Inde. L'évêque mourut au cours de cette tournée, à Benarès, le 21 mars 1861. Mgr Charbonneaux, vicaire apostolique de Mysore, fut chargée de la continuer et la termina en 1862. On ne saurait estimer les résultats de cette visite. Grâce à elle, Rome fut parfaitement renseignée sur la situation religieuse de l'Inde, et Pie IX put se convaincre que le concordat de 1857 n'était pas d'une application facile.

Un nouvel archevêque de Goa, Mgr Jean d'Amorin Persoa, était débarqué à Bombay, le 16 décembre 1862. Son premier soin fut de frapper de suspense tous ceux qui s'obstinaient dans le schisme. Puis, il s'appliqua, de concert avec le commissaire apostolique, Mgr Saba, à mettre à exécution les décrets de Rome. Ce fut peine perdue. Rome, à la fin, accepta en principe la double juridiction, c'est-à-dire que les catholiques goanais qui résidaient dans les limites des

vicariats apostoliques, restèrent soumis à la juridiction des évêques portugais. On ne peut énumérer les inconvénients qui résultèrent de cette mesure, surtout dans le sud de la péninsule. Dans le nord on n'en souffrit guère, vu le petit nombre de catholiques de cette région. Les missionnaires capucins y avaient entrepris la lutte contre les sectes protestantes. Si les Indiens ne se laissaient pas toucher par les beautés du christianisme, ils reconnaissaient du moins la grande charité des missionnaires, qui recueillaient sur les grandes routes les milliers d'affamés demandant du pain. Cette conduite généreuse leur attira la sympathie de ces populations malheureuses, et les conversions se multiplièrent.

Afin de faciliter le travail, Léon XIII divisa la mission de l'Hindoustan ; le 1er septembre 1880, il ajoutait aux deux vicariats apostoliques d'Agra et de Patna, celui du Pendjab.

Le nouveau Pape avait décidé de mettre fin au schisme goanais et au système de la double juridiction. Le 26 avril 1884 il annonçait par le bref *Studio et vigilantia* que la juridiction extraordinaire de Goa cesserait le 1er octobre 1884; il envoyait, en même temps, aux Indes un légat apostolique, Mgr Agliardi. Cette mesure provoqua une commotion extraordinaire au Portugal, et Léon XIII dut suspendre l'exécution de son bref et rappeler son délégué. On se mit à négocier de nouveau. Après dix-huit mois de pourparlers, le 23 juin 1886, fut signé le concordat qui abolissait le patronage du Portugal sur l'Inde. L'archevêque de Goa était élevé à la dignité *ad honorem* de patriarche des Indes Orientales. Il aurait trois évêchés suffragants : Cochin, Saint-Thomas de Meliapour et Damao, avec aussi le titre de Cranganore, sur lesquels s'exercerait pleinement le droit de patronage. Le roi de Portugal obtenait le droit de présentation pour les nouveaux sièges épiscopaux de Bombay, de Mangalore, de Quilon et de Trichinopoly. Enfin, pour faire suite à cet accord, Léon XIII, par les lettres *Humanæ Salutis*, du premier septembre 1886, établissait la hiérarchie catholique aux Indes.

(à suivre)

Ivanhœ CARON, ptre.